

Evaluation PRU - 24 septembre 2009

Discours M. Luc DELLA-VALLE

Au nom de la Communauté d'agglomération castelroussine, je vous souhaite la bienvenue.

Châteauroux, 2ème PRU signé au niveau national, 1er PRU achevé... L'expérience de Châteauroux a été présentée lors des Journées Nationales de la Rénovation Urbaine qui se sont déroulées en juin dernier à Bordeaux.

Et si je ne devais retenir de ces journées qu'une seule impression, ce serait pour nous, celle d'un décalage avec la situation décrite par le Directeur général de l'ANRU. Ses propos résonnent encore (je le cite): « Sur 12 Mds € inscrits, seuls 1,5 Mds € ont été mandatés; aujourd'hui, nous ne savons pas encore si le PNRU sera une réussite... »

Décalage, car en juin, à Châteauroux, non seulement le PRU était achevé mais l'évaluation venait de se terminer.

Et c'est précisément M PELLEN, directeur du cabinet CIRESE, qui, avec l'équipe projet du PRU, va vous restituer cette évaluation et vous présenter ses travaux.

L'évaluation des politiques publiques constitue souvent un exercice périlleux mais nécessaire.

Périlleux, car il implique de poser un jugement susceptible de remettre en cause le bien-fondé, ou le sens, du projet mené.

Nécessaire, car c'est par ce jugement que l'on pourra voir si les résultats attendus ont bien été atteints. Cela permettra donc, à l'élu ou au technicien, de progresser dans sa décision ou sa mise en œuvre du projet et de mieux définir les actions futures à mener.

Sur Châteauroux et son agglomération, le problème ne s'est pas posé en ces termes.

En effet, la politique de la ville dispose d'une tradition d'évaluation affirmée, particulièrement au-travers de son volet social, le contrat de ville devenu depuis 2007, le CUCS.

L'objectif, en la matière, est de faire en sorte que les différents acteurs qui ont participé à la réalisation de projets, ceux qui en ont bénéficié, habitants notamment, puissent s'exprimer, non seulement sur le déroulement de l'action mais aussi et surtout, sur les changements produits, les impacts ressentis.

Le PRU, à cet égard, a généré une transformation radicale de l'environnement de la structure des quartiers.

Ces quartiers connaissent, comme nombre de quartiers du même type, des difficultés certaines.

Malgré les efforts de réhabilitation dans le cadre du DSQ et des Contrats de Ville, c'est sur quatre quartiers prioritaires stigmatisés, Saint Jean, Le Fontchoir, Vaugirard et Cré que ce phénomène était le plus marqué.

Pour ces quatre quartiers, qui demandent une attention particulière, l'objectif a été d'améliorer durablement la qualité de vie et de tendre vers une meilleure mixité sociale en tenant compte des spécificités de chacun. Pour ce faire, le projet de rénovation Castelroussin a poursuivi **4 objectifs** :

1. Améliorer durablement la qualité du cadre de vie des habitants en intervenant sur le bâti. Il s'est agi de renouveler et de diversifier le parc locatif social de l'agglomération. Cette politique a répondu à la volonté d'équilibre social de l'habitat, de mixité sociale et de mixité des types d'habitat.

2. Valoriser les espaces extérieurs.

La (re)valorisation des quartiers, leur attractivité sont passées par l'aménagement des espaces extérieurs, du pied des immeubles à la rue en passant par les espaces publics autres. Ainsi, redonner un sens aux différents espaces du quartier a permis une continuité urbaine, l'embellissement et le désenclavement des quartiers.

3. Compléter et adapter l'offre en équipements.

C'est ainsi que des équipements structurants ont été construits, réhabilités, afin de

diversifier les fonctions de chaque quartier, facilitant ainsi la réappropriation des quartiers par les habitants.

4. Accompagner le dispositif opérationnel à travers le suivi du relogement et des clauses d'insertion.

Le PRU a concerné 4 959 logements sociaux et s'est traduit par :

- 614 démolitions
- 331 reconstructions
- 668 réhabilitations
- 1 964 résidentialisations
- 1 383 améliorations qualité de service
- 46 foncières

Le coût global du projet (H.T.) a été de 88,122 M € subventionné par l'Etat à hauteur de 24 M €

Châteauroux a été un des premiers sites à mener à bien son programme PRU, je l'ai déjà indiqué, et le premier à mener à bien son évaluation.

Le partenariat mobilisé a été un des gages de la réussite de ce projet, c'est d'ailleurs un des éléments forts qui ressort de cette évaluation.

L'idée est de poursuivre l'effort mené et de ne pas perdre le bénéfice du travail construit. Ainsi, les équipes se sont déjà mobilisées pour la définition d'un projet de PRU II en s'appuyant sur l'expérience acquise et sur les enseignements de l'évaluation.

Une approche de fond est également menée pour que le Contrat Urbain de Cohésion Sociale puisse continuer à poursuivre ses effets sur notre territoire. En effet, l'évaluation l'a également souligné : si la restructuration urbaine est essentielle pour l'amélioration du cadre de vie, la politique de développement social développée au travers des CUCS, est primordiale pour prendre en compte la vie quotidienne des habitants, éducation, emploi, santé notamment.

Et sur ce point, je n'omettrai pas de vous faire part de nos inquiétudes quant à la révision de la géographie prioritaire de la politique de la ville. En effet, l'orientation nationale actuelle semble devoir privilégier les grandes agglomérations. Qu'en sera-t-il de la prise en compte de nos problématiques de villes moyennes ?

Le paradoxe serait que ce soient les territoires les plus riches qui bénéficient prioritairement de la concentration des moyens. Avec un revenu médian de 8 % inférieur à la moyenne nationale, la CAC compte démontrer le bien fondé de rester dans le cercle des territoires difficiles. Mais, fort de leur expérience, Châteauroux et son agglomération vont se mobiliser afin de défendre la poursuite de cette politique essentielle au développement de nos quartiers et indispensable à un bon équilibre urbain.

Nous n'imaginons pas être pénalisés parce que nous avons réalisé notre programme PRU et favorisé la mixité sociale. Le PRU a, certes, permis de réels progrès pour les habitants et pour la ville, mais il reste encore des améliorations à apporter et surtout des efforts à poursuivre. Nous comptons donc fermement ne pas être contraints de nous arrêter en chemin...

Enfin, je conclurai sur l'intérêt de cette évaluation du Programme de Rénovation Urbaine qui met au centre le citoyen.

Finalement, le rapport de Joseph STIGLITZ, prix Nobel d'économie, qui propose de prendre en compte un indice de développement humain, c'est-à-dire le bien-être, pour mesurer l'efficacité des politiques publiques, trouve ici tout son intérêt.

C'est sur cette réflexion que je vous livre, que je terminerai mon propos introductif, en vous souhaitant un travail enrichissant qui nous permettra, à tous, de progresser, avec en perspective le mieux-être de nos concitoyens.

Je vous remercie de votre attention.